

COMMUNE DE BON-ENCONTRE

ARRETE DU MAIRE du 07 juin 2024 – N° 2024/25

EXTRAIT DU REGISTRE

Objet : Délégation de Fonctions **OFFICIER ETAT CIVIL** à Monsieur RAYSSAC Pascal,
Conseiller Municipal

Nous, Maire de la Commune de BON-ENCONTRE

Vu l'article L. 122.1 du Code des Collectivités Territoriales,

ARRETONS

Article Unique : **Monsieur RAYSSAC Pascal**, Conseiller Municipal de la Commune de BON-ENCONTRE est délégué pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité, en nos lieu et place et concurremment avec Nous, les fonctions d'Officier d'Etat Civil de ladite Commune, le **samedi 15 juin 2024**.

Fait à BON-ENCONTRE, les jour, mois et an que dessus.

Madame Le Maire,

Laurence LAMY

Pour copie conforme,

Madame le Maire,

